



## A retenir

### OIDIUM

Les conditions de développement sont favorables. Le stade de sensibilité est atteint sur de nombreuses parcelles. Soyez extrêmement vigilants.

### BLACK ROT

La source d'inoculum est importante. Surveillez les risques de pluies et les rosées matinales.

### MILDIU

Contamination épidémique de faible intensité possible en cas de précipitations à partir de 25 mm en un seul épisode. Surveillez les prévisions météo.

### VERS DE GRAPPE

Nous devrions être au stade L5.

### FLAVESCENCE DORÉE

1er traitement obligatoire du 7 au 19 juin 2022



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Comité de validation :  
Syndicat du Chasselas de  
Moissac, CEFEL, Chambre  
d'agriculture du Tarn-et-  
Garonne, Qualisol, Chambre  
régionale d'Agriculture  
d'Occitanie, DRAAF  
Occitanie



ÉCOPHYTO  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée  
par les ministères en charge de  
l'agriculture, de l'écologie, de la  
santé et de la recherche, avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité



### Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques




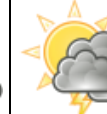
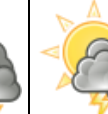
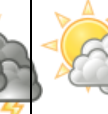
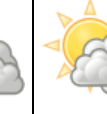
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Pour en savoir plus :

- [Arrêté du 20 novembre 2021 abeilles et autres pollinisateurs](#)
- [Liste des cultures non attractives](#)

# MÉTÉO

## • Prévisions du 01 juin au 07 juin 2022

	Mer 01	Jeu 02	Vend 03	Sam 04	Dim 05	Lun 06	Mar 07
Températures	14-32	16-31	18-32	17-29	16-25	15-25	14-24
Tendances							

Il a fait chaud et sec la semaine passée, bien que les matinées aient été assez fraîches. La présence de vent augmente l'évaporation de l'eau des sols et le phénomène d'évapotranspiration de la vigne.

Une perturbation devrait être active à partir de jeudi.

Lorsque le temps est perturbé, l'incertitude des prévisions et l'abondance des pluies orageuses nous obligent à rester vigilants.

# PHENOLOGIE

Stades Baggiolini (de A à O)	I		J
Stades BBCH	65	69	71
Descriptif des stades	Début floraison / Floraison	Fin Floraison	Nouaison
Précoces *			
Tardives **			

\* Variétés à débourrement précoce : CHASSELAS, DANLAS, CENTENNIAL SEEDLESS.

\*\* Variétés à débourrement tardif : MUSCAT de HAMBOURG, RIBOL, ALPHONSE LAVALLEE, ITALIA.

Code couleur : **Stade majoritaire** Stade présent

**La floraison a bien démarré sur l'ensemble des secteurs. Elle est même terminée sur des parcelles précoces qui sont à nouaison.**

# OÏDIUM *(Uncinula necator)*

## • Éléments de biologie

Les stades phénologiques en cours correspondent à la phase de sensibilité maximale. En outre, l'oïdium se développe par temps couverts, précisément tels que ceux prévus par la météo en fin de semaine.

**Évaluation du risque :** Le risque est fort car les conditions météorologiques sont optimales. Sur les parcelles à risque, **soyez extrêmement vigilants.**

*Techniques alternatives :* L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

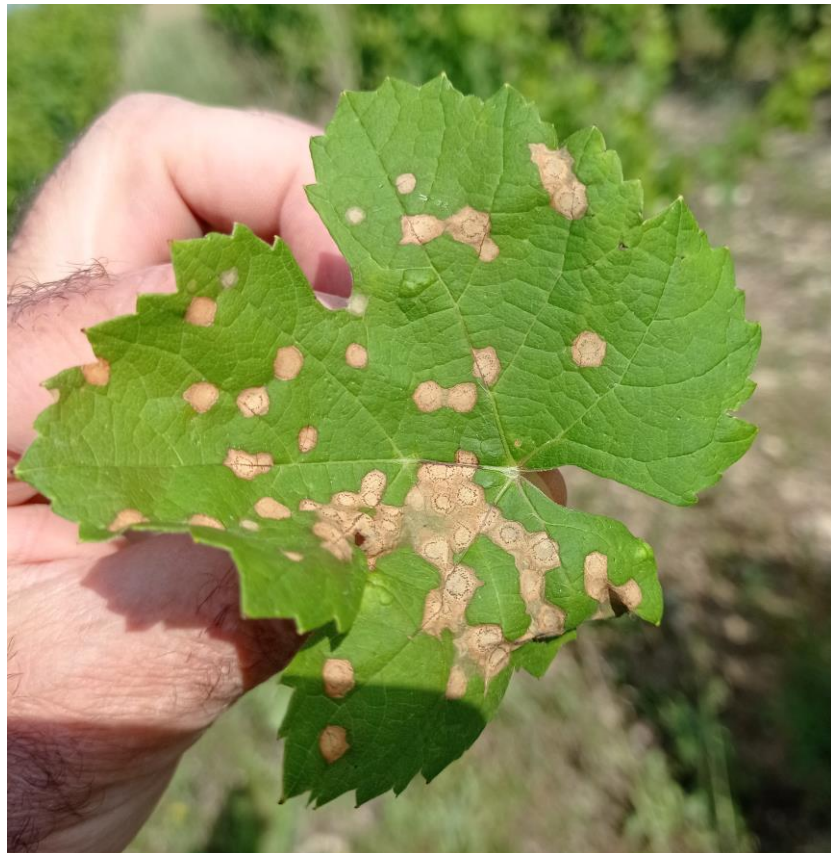
Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation dans les parcelles**

Pas de nouveaux symptômes visibles à ce jour. Cependant des taches sont disséminées dans les parcelles. Cela représente une source d'inoculum au plus près des grappes.

**Évaluation du risque :** Les pluies de cette fin de semaine pourront engendrer des contaminations depuis les taches installées sur les feuilles en ce début de saison. Ces contaminations seront d'autant plus importantes que les pluies auront été abondantes. Des contaminations secondaires sont possibles en cas de présence d'eau libre, notamment de la rosée matinale.



*Black rot sur feuille de Chasselas (photo Syndicat du Chasselas)*

## MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

- **Modélisation (Potentiel Système IFV)**

× **Situation au 30 mai :**

Secteur Raisin de Table	<b>Evolution de la pression en baisse</b>	<b>Pression du Mildiou très faible à ce jour</b>	Aucune pluie significative : pas de contamination modélisée
-------------------------------	---	--	--

× Simulation du 30 mai au 06 juin :

Secteur Raisin de Table	<b>Evolution de la pression en baisse</b>	<b>Pression du Mildiou très faible à ce jour</b>	Contamination possible avec 25 mm en une fois ou > 50 mm cumulés	Supérieur à 9 jours	En l'absence de pluie non significative, pas de contamination modélisée	Aucune sortie de taches à attendre
-------------------------	---	--	--	---------------------	---	------------------------------------

L'évolution de la pression mildiou est en baisse et reste faible. Le modèle prévoit une contamination possible avec 25 mm en une seule fois, ou supérieur 50 mm si les pluies sont cumulées.



Mildiou sur feuille (Photo syndicat du Chasselas de Moissac)

- **Situation dans les parcelles**

Deux nouvelles taches observées sur témoin non traité cette semaine ; probablement des symptômes oubliés la semaine dernière, ou bien des contaminations épidémiques suite à la pluie du 23 mai.

**Évaluation du risque :** Le risque très est faible. Il est maintenant dépendant des hauteurs de pluies qui tomberont sur votre secteur. Si les cumuls dépassent les 50 mm, des contaminations épidémiques pourraient se produire.

Les pluies pourraient tomber à partir de vendredi. La vigilance est de rigueur sur cette période.

**Mesures prophylactiques :** l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.



## VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

---

- **Modelisation**

Nous avons des données de modélisation menée par l'IFV. A ce jour, le modèle indique que nous sommes au cinquième stade larvaire.

- **Situation dans les parcelles**

Les premiers glomérules doivent être visibles. Les comptages pourront être faits dans le courant de la semaine.

A noter : la première génération n'engendre pas de dégâts sur notre zone, mais son dénombrement permet d'estimer la pression du parasite, afin d'évaluer le risque de dégâts provoqués par la deuxième génération.

## FLAVESCENCE DOREE (*SCAPHOIDEUS TITANUS*)

---

- **Principe d'observations**

Un dispositif de suivi des éclosions des œufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de définir les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain.

- **Situation dans les parcelles**

A défaut d'informations concernant notre secteur, nous retiendrons que les larves sont présentes sur la vigne dans les départements voisins.

- **Évaluation du risque :**

Les traitements obligatoires sont à effectuer selon les dates fixées par la DRAAF: **T1 du 7 au 19 juin**

## THRIPS (*Drepanothrips reuteri*)

---

- **Situation dans les parcelles**

De très nombreux thrips observés depuis la fin de la semaine dernière. Avec ce climat, les populations peuvent encore se développer.

**Évaluation du risque :** Pratiquez des battages pour détecter leur présence. Les thrips noirs sont inoffensifs. Le *Drepanothrips* ravageur de la vigne est plutôt jaune-orangé.

**Seuil indicatif de risque :** 2 larves par battage (voir la [note technique](#))

Le battage doit se réaliser sur une surface blanche rigide. Battre plusieurs fois les grappes et/ou les pousses terminales et attendre quelques secondes. Observez le déplacement des thrips de couleur orangé et de petite taille (0,6 mm)



A gauche : *Drepanothrips reuteri*  
A droite : *Limothrips cerealum*  
Photos CA 82

# OBSERVATIONS DIVERSES

---

Des cicadelles vertes sont observées. Les cochenilles ont commencé leur essaimage. Ces problèmes sont parfois importants, mais très localisés.

*Prochain BSV le 08 juin*

**Liens vers des documents annexes disponibles au téléchargement :**

[Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)

[La note technique commune vigne 2022](#)

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière raisin de table du Syndicat du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture du Tam-et-Garonne, le CEFEL, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.